

FAIRE RECONNAITRE SES ACQUIS D'EXPÉRIENCE DANS LE CADRE D'UN DIPLÔME À PERFORMA



RICHARD MOISAN
Conseiller pédagogique et
répondant local PERFORMA
Cégep de Sherbrooke

UN PROCESSUS ACCESSIBLE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Cet article présente la démarche ayant été définie par le secteur PERFORMA de l'Université de Sherbrooke, qui a travaillé en collaboration avec des représentants du réseau collégial en vue de consolider le processus de reconnaissance des acquis expérientiels (RAe) destiné au personnel enseignant des cégeps. Cette démarche a été accomplie dans le cadre d'un projet ayant duré trois ans et ayant été financé par le Programme de collaboration universités-collèges (PCUC).

Après avoir illustré en quoi consiste la RAe et présenté son cadre de référence, nous expliquerons brièvement les différentes étapes du processus pouvant mener à la reconnaissance d'acquis expérientiels. Nous donnerons, en plus, quelques exemples d'expériences qui peuvent faire l'objet d'une telle démarche.

► MISE EN CONTEXTE DU PROCESSUS DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Dans son avis sur la reconnaissance des acquis, déposé en 2000, le Conseil supérieur de l'éducation affirme que:

«L'éducation continue exige [une] reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires, parce qu'elle permet à la personne de s'insérer dans un processus de formation à différents moments de sa vie et de faire valoir ses compétences dans son cheminement professionnel» (Conseil supérieur de l'éducation, 2000, p. 5).

En outre, dans cet avis, trois principes sont mis de l'avant:

«Premier principe: une personne a droit à la reconnaissance sociale de ses acquis; en contrepartie, il lui incombe de fournir la preuve de ses acquis.

Deuxième principe: une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà; ce qui importe dans la reconnaissance des acquis, c'est ce qu'une personne a appris et non les lieux, circonstances ou méthodes d'apprentissage.

Troisième principe: tout système de reconnaissance des acquis doit viser la transparence.» (p. 16)

En 2007, l'Université de Sherbrooke adopte sa *Politique sur la reconnaissance des acquis*, dont les buts sont de favoriser l'admission à un programme d'études, l'optimisation des parcours ou l'obtention d'un diplôme. Cette politique met de l'avant la nécessité de fournir un accompagnement à la personne qui fait une demande de reconnaissance des acquis. Deux types d'acquis sont alors identifiés, soit les acquis scolaires (crédits obtenus dans un établissement d'enseignement reconnu) et les acquis extrascolaires, qui se divisent en deux catégories:

- **LES ACQUIS FORMELS**
connaissances et compétences acquises à l'extérieur du milieu scolaire dans le cadre d'activités structurées de formation non créditée;
- **LES ACQUIS D'EXPÉRIENCE**
connaissances et compétences acquises au cours d'expériences de travail et d'activités d'autoformation.

Durant ces années-là, le réseau collégial s'intéresse, lui aussi, au processus d'insertion de même qu'au développement des compétences de son personnel enseignant. De façon particulière, une recherche PAREA¹ (Lauzon, 2002) identifie trois manières d'apprendre l'enseignement au collégial:

- l'apprentissage par la pratique (volet « action » et volet « réflexion »);
- l'apprentissage par l'interaction avec les étudiants et les collègues;
- l'apprentissage formel (formations universitaires, non créditées ou autodidactes; travaux de recherche; etc.).

Les résultats de cette recherche font ressortir l'importance du développement professionnel en continu et de l'acquisition du savoir ayant eu lieu sur le terrain. Aussi permettent-ils de conclure que les acquis d'expérience (ou expérientiels) sont un élément clé dans le développement professionnel du personnel enseignant.

Par ailleurs, Martel (2007, p. 27) souligne que ce ne sont pas les expériences elles-mêmes qui doivent faire l'objet d'une reconnaissance, « mais bien les apprentissages faits au cours

¹ Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST).



de ces expériences en les mettant en relation avec ceux que visent les programmes».

C'est dans le contexte de la formation continue du personnel enseignant des cégeps que PERFORMA s'est ainsi intéressé à la reconnaissance des acquis expérimentiels, une démarche pertinente pour tout professeur déjà inscrit au Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial (DE) qui souhaite optimiser son parcours dans ce programme de même qu'accélérer l'obtention de son diplôme. Le dispositif de RAe a été mis en place, pour ce programme, en 2006 (St-Pierre, Martel, Lauzon et Ruel, 2010). L'outil qui a été choisi pour mettre en valeur les acquis expérimentiels est le portfolio professionnel, dont le but est de :

«démontrer de façon explicite l'intégration des apprentissages issus de la pratique professionnelle ainsi que l'acquisition de compétences correspondant à celles visées dans un programme de formation, dans la perspective d'un développement professionnel réfléchi»
(Martel, 2005, p. 10).

C'est par l'intermédiaire d'un cours de trois crédits menant à l'élaboration d'un portfolio professionnel que plus d'une quinzaine de professeurs de différents collèges ont été accompagnés dans cette démarche entre 2006 et 2010.

LE PROJET INTERORDRES PORTANT SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS

Afin de perfectionner son dispositif de RAe, PERFORMA s'est associé à trois collègues² pour réaliser un projet interordres, d'une durée de trois années, visant à élaborer une démarche, flexible, décentralisée et adaptée de reconnaissance d'acquis expérimentiels en enseignement au collégial. Les principaux enjeux de ce projet étaient les suivants :

- favoriser l'accessibilité à la RAe pour le personnel enseignant des 61 collèges membres de PERFORMA en proposant une formule décentralisée;
- former des personnes-ressources aptes à accompagner des professeurs du collégial élaborant leur portfolio pour faire une demande de RAe dans le cadre d'une activité créditée, soit le cours *Le portfolio professionnel* (DVP 808);
- adapter et simplifier le processus pour permettre un accompagnement, individuel ou collectif, des professeurs entreprenant une démarche de RAe;
- donner une structure formelle au processus de demande de reconnaissance et à l'étude du dossier par PERFORMA.

LE PORTFOLIO PROFESSIONNEL

Les compétences et les activités d'apprentissage relevant du Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial offert par PERFORMA constituent un référentiel utilisé pour guider le professeur entreprenant une démarche de RAe. Ce programme d'études permet à ceux qui y sont inscrits de renforcer leurs aptitudes en explorant quatre dimensions particulières, soit le développement professionnel, la pédagogie, la didactique et l'intégration des technologies³. C'est à partir de ce cadre de référence que des équivalences en crédits universitaires peuvent être attribuées. Le projet a permis de confirmer la pertinence de ce cadre et la nécessité pour le professeur de se l'approprier.

Les étapes de réalisation du portfolio permettent au professeur qui s'est inscrit au cours de situer ses expériences de travail dans l'ensemble de son développement professionnel. Un premier exercice consiste à rédiger un récit autobiographique lui permettant d'identifier la ou les expériences qu'il aura à analyser de manière approfondie par la suite. Chaque expérience est décortiquée en actions professionnelles auxquelles sont associées les connaissances, les habiletés et les aptitudes acquises. Le professeur doit également déterminer les moyens qu'il a utilisés afin de développer ces dernières, qu'ils consistent en des lectures, des observations, des rencontres avec des personnes-ressources ou des collègues, de la recherche documentaire, des formations non créditées, etc.

L'étape suivante est celle où ce professeur doit faire un retour en arrière afin de discerner les apprentissages qu'il a réalisés au moment où les expériences analysées ont été vécues. Cette étape est la plus exigeante parce qu'elle implique de mener une réflexion sur des actions réalisées antérieurement. Cet exercice vise à identifier les apprentissages qui ont permis au professeur de développer de nouvelles pratiques, réutilisables dans de nouveaux contextes. À ce moment-là, la personne-ressource accompagne et soutient le professeur dans l'approfondissement de la réflexion. Le projet financé par le PCUC a fait ressortir la nécessité de bien outiller, à cette étape, le professeur par un questionnaire facilitant l'investigation de son parcours professionnel et assurant la cohérence de son argumentaire tout au long de l'élaboration du dossier.

Par la suite, le professeur associe les apprentissages réalisés, les ressources développées et des cadres théoriques reconnus.

² Les Cégeps de Sherbrooke et de Beauce-Appalaches et le Cégep Vanier ont été impliqués dans le projet.

³ [www.usherbrooke.ca/programmes/sec/education/2e-cycle/diplomes/enseignement-collegial/]



Sa dernière tâche consiste à relier tout ceci aux compétences et aux cours du programme d'études et à identifier ceux pour lesquels l'obtention de crédits peut être demandée, en équivalence. L'élaboration du portfolio peut prendre plusieurs mois, selon l'ampleur des expériences à analyser.

Voici des exemples d'expériences relatives à l'enseignement collégial qui peuvent faire l'objet d'une analyse approfondie et mener à l'identification d'acquis expérimentiels :

- projet spécifique dans un programme d'études, dans le cégep ou dans le réseau collégial ;
- participation à la révision de la PIEA de son cégep ;
- développement d'une stratégie pédagogique exploitant les TIC ;
- production de matériel didactique ;
- communication écrite ;
- mise en place d'une mesure pour soutenir les étudiants ayant des troubles d'apprentissage ;
- mise en place d'un programme d'amélioration des méthodes de travail intellectuel dans un programme d'études ;
- participation à des activités de recherche ;
- implantation d'un programme de mentorat auprès du nouveau personnel enseignant ;
- élaboration d'une passerelle DEP-DEC.

LE PROCESSUS DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Le professeur désirant faire une demande de reconnaissance des acquis expérimentiels doit déjà être inscrit au Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial. La première démarche à entreprendre est de communiquer avec la personne répondante locale de PERFORMA de son cégep pour connaître les étapes du processus de RAe de même que les coûts associés à l'étude d'un dossier.

Le projet interordres a permis de circonscrire chaque étape à suivre afin de compléter l'ensemble du processus de RAe. Une étape préalable, déterminant l'admissibilité au cours *Le portfolio professionnel* de même qu'à la demande de RAe, a été définie de façon formelle pour s'assurer que les expériences présentées tout comme les acquis que celles-ci ont permis de faire pourraient éventuellement mener à une reconnaissance.

Lorsque cette démarche préparatoire est concluante, le professeur peut alors s'inscrire au cours *Le portfolio professionnel* et bénéficier de l'aide d'une personne-ressource, disponible

dans le réseau collégial, pour l'accompagner. Le projet a pu confirmer que, pour être rigoureuse, la démarche requiert un accompagnement assuré par une personne-ressource qui a elle-même réalisé son portfolio et qui a suivi une formation mettant l'accent sur la posture d'accompagnement, sur l'appropriation des cadres de référence et sur la connaissance du Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial.

Une précision s'impose : l'élaboration du portfolio dans le cadre du cours *Le portfolio professionnel* est une démarche totalement indépendante de la demande de reconnaissance des acquis, qui se fait, quant à elle, auprès d'un comité d'experts. Certes, le cours vise à préparer cette demande, mais le réussir ne présuppose pas que la reconnaissance sera accordée. De fait, il est essentiel de bien différencier l'évaluation sommative du portfolio de la demande de reconnaissance de crédits universitaires, évaluée par un comité d'experts. Ce sont deux processus distincts.

[...] l'élaboration du portfolio dans le cadre du cours Le portfolio professionnel est une démarche totalement indépendante de la demande de reconnaissance des acquis, qui se fait [...] auprès d'un comité d'experts.

À la suite de la réussite du cours, la demande officielle de reconnaissance des acquis peut donc être faite auprès de la personne responsable de la RAe à PERFORMA, qui vérifiera la conformité du dossier. Le projet a aussi mis en évidence la nécessité de circonscrire les règles associées à la demande de reconnaissance des acquis dans une entente de service, conclue entre le professeur et PERFORMA, pour bien définir les étapes subséquentes de la démarche. Une fois cette entente contractée, la personne responsable du dossier convoque un comité d'experts. Ce comité est composé de personnes choisies en fonction de leur familiarité avec le type d'expérience pour laquelle une demande de RAe est déposée et de personnes qui ont une bonne connaissance des compétences et des cours du Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial.

À la demande de ce comité, une entrevue peut être organisée avec le professeur ayant entrepris la démarche de RAe afin de clarifier certains éléments du portfolio et pour s'assurer que les experts examinant le dossier en arrivent à prendre une décision éclairée. La mise en place de cette mesure constitue l'un des résultats des expériences réalisées lors du projet.

Finalement, le verdict du comité d'experts est communiqué au professeur qui a fait la demande. Le comité d'experts peut prendre plusieurs types de décision : accepter la demande en



tout ou en partie, considérer d'autres équivalences que celles pour lesquelles cette dernière a été déposée, accepter celle-ci mais conditionnellement à ce qu'une formation manquante soit suivie, refuser la demande en tout ou en partie. Selon la politique de l'Université de Sherbrooke, le professeur dispose du droit d'exiger une révision de la décision.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ET DES TÉMOIGNAGES

À l'occasion du projet financé par le PCUC, 19 professeurs du collégial ont élaboré leur portfolio professionnel dans le cadre du cours qui y était destiné. Onze d'entre eux ont fait une demande officielle de RAe et 55 % des crédits demandés ont été accordés. Diverses formules d'accompagnement ont été expérimentées : en présence, à distance, individuelle ou collaborative en dyade.

Des formations ont permis d'outiller 15 nouvelles personnes-ressources, aptes à accompagner les professeurs dans le cadre de l'élaboration de leur portfolio. Les outils pédagogiques, d'accompagnement et d'évaluation ont fait l'objet d'une mise à jour, ce qui a permis de fixer la forme de toutes les étapes du processus, de la première intention d'un professeur jusqu'à l'inscription des crédits dans la fiche de cheminement scolaire de cette personne.

PERFORMA peut maintenant compter sur la disponibilité de personnes-ressources réparties géographiquement à travers le réseau collégial et favoriser ainsi l'accessibilité à la RAe et la possibilité d'un accompagnement à distance. Ceci permet de répondre aux demandes, peu importe leur provenance. En plus d'offrir cette accessibilité, PERFORMA dispose désormais aussi d'un processus rigoureux et bien rodé ainsi que d'outils mis à jour.

Voici, enfin, des extraits de témoignages de deux professeurs ayant cumulé respectivement 11 et 30 années d'expérience au collégial et ayant bénéficié de l'accompagnement offert par PERFORMA dans le cadre du processus de RAe.

Cette démarche m'a permis d'explorer en profondeur ce que j'ai réalisé et surtout ce que cela m'a apporté.

Ce fut l'opportunité de faire reconnaître les pratiques que j'ai développées.

La démarche représente une occasion privilégiée de faire le tour du jardin d'une carrière.

Cela a permis d'accélérer l'obtention de mon diplôme.

CONCLUSION

La reconnaissance des acquis expérimentiels à PERFORMA est une ressource accessible aux professeurs désirant optimiser le parcours qu'ils doivent emprunter afin de compléter leurs études au Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial. Pareil dispositif s'inscrit dans une perspective de formation continue, qui tient compte du fait qu'il y a différentes façons d'apprendre et qu'il faut reconnaître les acquis de chacun. Le projet financé par le PCUC a relevé le défi de la restructuration du processus de RAe et a démontré son accessibilité ainsi que sa pertinence. Il reste à faire connaître la ressource de développement professionnel au personnel enseignant des 61 cégeps membres de PERFORMA, ce que vise cet article. Il est également prévu d'intégrer le dispositif de RAe à d'autres programmes de PERFORMA, notamment au Microprogramme de 2^e cycle en conseil pédagogique au collégial (MCPC), qui s'adresse tout particulièrement aux conseillers et conseillères pédagogiques du réseau collégial⁴.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Nous invitons toute personne intéressée à en savoir plus sur la RAe et à consulter le contenu intégral des témoignages présentés dans cet article à visiter la page suivante :

www.usherbrooke.ca/performa/fr/programmes/2e-cycle/diplome-de-2e-cycle-en-enseignement-au-collégial-de/le-processus-de-reconnaissance-dacquis-experientiels/.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *La reconnaissance des acquis. Une responsabilité politique et sociale*, Québec, 2000 [www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/acquis.pdf].

LAUZON, M. « Comment les professeurs du collégial ont-ils appris à enseigner ? », *Pédagogie collégiale*, vol. 15, n° 4, 2002, p. 4-10.

MARTEL, L. « La reconnaissance des acquis pour l'enseignant du collégial : un moyen de soutenir son développement professionnel », *Pédagogie collégiale*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 23-29.

MARTEL, L. *Le portfolio professionnel pour le personnel enseignant du collégial*, coll. PERFORMA, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2005.

PERFORMA. *Diplôme de 2^e cycle en enseignement au collégial*, cahier de programme à l'intention des personnes répondantes locales et des personnes-ressources, Université de Sherbrooke, 2011 [cmap.ccdmd.qc.ca/rid=1KCWC6X5K-ZMW]PZ-48T/Cahier_programmeDE%20-%20final_.pdf].

⁴ [www.usherbrooke.ca/performa/fr/programmes/2e-cycle/mcpc/]



PERFORMA. *Vers une démarche flexible, décentralisée et adaptée de reconnaissance d'acquis expérimentiels en enseignement au collégial*, Rapport final du projet 9005 (2010-2013), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2013.

ST-PIERRE, L., L. MARTEL, M. LAUZON et F. RUEL. «Expérimentation d'une démarche et d'instruments de reconnaissance d'acquis expérimentiels en enseignement collégial au Québec», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 117-147.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique sur la reconnaissance des acquis*, 2007 [www.usherbrooke.ca/accueil/fileadmin/sites/accueil/documents/direction/politiques/2500-023.pdf].

Membre du personnel du Cégep de Sherbrooke, Richard MOISAN a enseigné en Techniques d'éducation à l'enfance avant d'accéder à un poste de conseiller pédagogique. Il assume le rôle de répondant local et de personne-ressource pour PERFORMA. Il a travaillé à la mise en place d'un système d'encadrement par programme d'études dans son collège et a participé à une recherche PAREA portant sur le transfert des apprentissages en situation de stage. Il fait partie du conseil d'administration de l'AQPC.

richard.moisan@cegepsherbrooke.qc.ca

LES PARTICIPANTS AU PROJET FINANCÉ PAR LE PCUC

- **Sonia DROUIN**
Conseillère pédagogique, secteur PERFORMA, Université de Sherbrooke
- **Louise LEHOULLIER**
Conseillère à la reconnaissance des acquis, Université de Sherbrooke
- **Lise ST-PIERRE**
Professeure agrégée, Université de Sherbrooke
- **Lina MARTEL**
Conseillère pédagogique, Cégep de Saint-Hyacinthe (au moment du projet)
Conseillère pédagogique, secteur PERFORMA, Université de Sherbrooke (maintenant)
- **Éric CYR**
Conseiller pédagogique, Cégep Beauce-Appalaches
- **Richard MOISAN**
Conseiller pédagogique, Cégep de Sherbrooke
- **Une personne représentante du Cégep Vanier**

Avec un grand R

L'Association pour la recherche au collégial (ARC), le Centre de documentation collégiale (CDC) et l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) vous invitent à la dixième activité de la série *Avec un grand R*.

Avec un grand R est une série de rendez-vous permettant de mieux comprendre les résultats de recherches en éducation et d'en débattre, afin que vous puissiez en tenir compte dans vos prises de décisions quotidiennes.

AVEC UN GRAND R

C'EST R POUR LE REGROUPEMENT DE TROIS ORGANISMES, R POUR RECHERCHE, R POUR RÉSEAU, R POUR RÉFLEXION ET R POUR RENDEZ-VOUS. SOYEZ-Y !

DIXIÈME ACTIVITÉ DE LA SÉRIE

QUOI ?

Conditions pour stimuler un changement conceptuel chez les étudiants, atelier de discussion critique portant sur la recherche de Caroline CORMIER sur les conceptions alternatives des étudiants.

Pour vous préparer, vous pouvez consulter l'article intitulé : « Au-delà de la réussite scolaire : les étudiants de sciences comprennent-ils vraiment la chimie ? », paru dans *Pédagogie collégiale* (hiver 2014, vol. 27, n° 2) et déjà en ligne à l'adresse [www.aqpc.qc.ca/UserFiles/File/pedagogie_collégiale/Cormier-Vol_27-2.pdf]

QUAND ?

Durant le prochain colloque de l'AQPC, qui se tiendra du 3 au 5 juin 2014, au Collège Montmorency, à Laval.

COMMENT ?

Pour participer à cette rencontre, il suffit de s'inscrire au colloque de l'AQPC. Pour plus de détails sur l'inscription, consultez le site Internet de l'AQPC [www.aqpc.qc.ca].